



L'ÉGLISE DE TOUSSAINTS

FRANÇOIS BERGOT

FRANÇOIS BERGOT

Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Rennes

Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Ille-et-Vilaine

L'ÉGLISE
DE
TOUSSAINTS
à
RENNES

1973

Préface

L'église de Toussaints !

Bon nombre de Rennais se souviennent encore d'un passé peu éloigné dans le temps, où un échafaudage enlaidissait sa façade, cachant ainsi son aspect sévère sans doute, mais qui ne manque cependant pas de grandeur, et faisait oublier ces vieilles pierres, témoins d'une époque qui a marqué leur ville de beaux monuments.

Vous pénétriez à l'intérieur : l'usure des siècles et le passage de la dernière guerre y avaient laissé leurs empreintes de poussières accumulées et de détériorations. Vous ne pouviez guère remarquer la belle ordonnance de son architecture, sa magnifique voûte de pierres, la majesté du retable principal, la grandeur toute simple de l'arc triomphal surmonté de ses deux anges sculptés, la délicatesse de ses cartouches, les deux autels latéraux. Il fallait vraiment un œil exercé aux nobles travaux de l'art pour distinguer toutes ces richesses. Aussi en sortiez-vous quelque peu déçu !

Et voici qu'en deux étapes successives : 1957-58 et 1972-73, toutes ces merveilles cachées revivent ! Un artiste, M. Cornon, architecte en chef des Monuments Historiques agissant au nom du Ministère des Affaires Culturelles, a entrepris de redonner à cette église de Toussaints un peu de son ancienne splendeur. Vous constaterez, en parcourant l'édifice, que la réussite est parfaite et vous aurez plaisir à le visiter longuement pour en apprécier l'harmonie architecturale et la finesse des sculptures, que souligne la lumière légèrement dorée tombant des nouveaux vitraux.

Sur la couverture : Façade de l'église des Jésuites de Rennes, au XVII^e siècle, gravure de Grégoire Huret, vers 1650 (Bibliothèque Nationale).

Afin de mieux saisir toutes ces beautés, il a semblé utile de présenter un ouvrage qui les fasse découvrir les unes après les autres. Le visiteur, conquis, s'attardera davantage pour goûter plus pleinement et l'harmonie de l'ensemble et la délicatesse des détails.

Quelqu'un s'est alors penché avec compétence et combien d'amour sur le passé de cette église : M. Bergot, conservateur du Musée de Rennes. Il a recherché l'origine et la genèse de sa construction, l'apport des générations successives depuis l'époque de Louis XII jusqu'à nos jours, les détériorations dues soit à l'usure du temps, soit à l'incompétence de certains hommes croyant cependant bien faire. Bref ! c'est la vie même de ce monument qui est ainsi consignée dans ce livre.

Que M. Bergot trouve ici, dans ces simples mots, la très sincère reconnaissance du pasteur actuel de l'église de Toussaints, lequel était loin de soupçonner en lui demandant un tel travail, combien de démarches devaient être nécessaires pour le mener à bien. Aurait-il osé, dans ce cas, le lui demander ?

Quant à vous, qui vous procurerez cet ouvrage, vous ne le regretterez pas, car il fera revivre à vos yeux un peu de l'histoire de Rennes que les vieilles pierres de l'église de Toussaints chantent si merveilleusement sur de la beauté.

Chanoine JACQUES DORANGE
Curé de Toussaints

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Sources manuscrites

Ces sources sont précisées par des notes dans le texte.

Sources imprimées

Il y a trois ouvrages essentiels :

Geneviève DURTELLE DE SAINT-SAUVEUR, article « Rennes » dans *Les Etablissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, ouvrage collectif publié sous la direction du P. Delattre, fascicule 14, 1955, col. 348-376.

Pierre MOISY, *Les Eglises des Jésuites de l'ancienne Assistance de France*, 2 vol., 1958.

Jean VALLERY-RADOT, *Le Recueil de plans d'édifices de la Compagnie de Jésus conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris*, 1960.

On ne consulte jamais sans profit les historiens rennais du XIX^e siècle, tels que :

A. MARTEVILLE, *Rennes ancien, Rennes moderne*, 3 vol., s.d. (1847).
Chanoine GUILLOTIN DE CORSON, *Pouillé historique de l'Archevêché de Rennes*, t. III, 1882.

La conférence de Charles NITSCH, *L'église de Toussaints ancienne et actuelle*, s.d., est à lire avec prudence à cause des impropriétés de termes, bien qu'elle soit exacte sur des points de détails.

Dans la monographie de M. Gustave HUET, *La paroisse de Toussaints de Rennes*, 1960, la chronique paroissiale abonde en renseignements utiles qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

- BN, est. : Bibliothèque Nationale, Cabinet des Estampes.
BN, inv. F.F. : Bibliothèque Nationale, Inventaire du Fonds Français.
AD, I.-et-V. : Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.
AR : Archives de Rennes.
AP : Archives paroissiales.
SA, I.-et-V. : Bulletin et Mémoires de la Société Archéologique du département d'Ille-et-Vilaine.
SHAB : Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne.
Q : Recueil conservé à la bibliothèque de Quimper (plans et dessins de Martellange, Turmel..., réunis par ce dernier).



Retable central, au fond du chœur.



Fig. 1. - Devise de la classe de rhétorique : *Des écrits tu tireras l'énergie* (Musée de Bretagne).

L'église paroissiale de Toussaints, à Rennes (rue du Lycée), est l'ancienne église du collège des Jésuites ; son histoire commence par se confondre avec celle de cette institution qui a marqué de son empreinte particulière la structure et le décor de l'édifice.

HISTOIRE

LE COLLÈGE DES JÉSUITES - 1604-1762

Depuis 1536, un collège fondé par la Ville de Rennes existait, rue Saint-Thomas, à la place d'un ancien hôpital. Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés que la Ville négociait la prise en charge de l'établissement par la Compagnie de Jésus. Les pourparlers furent interrompus par le bannissement qui frappa les Jésuites à la suite d'un attentat contre Henri IV, mais ils reprurent dès le retour de ceux-ci en France, en 1603 ; l'année suivante, à la rentrée scolaire du 18 octobre, les cours commençaient.

La Ville considéra toujours ce collège comme le sien propre et en suivit de près la direction ; elle resta intraitable sur ses droits de fondatrice que symbolisaient ses armes placées aux endroits les plus convenables de l'église (en façade, sur les retables...). En signant l'acte de fondation, le 18 octobre 1606, la Ville avait souscrit des engagements précis qu'elle remplit par la suite avec générosité, en dépit de la tension qui se manifesta parfois entre elle et les Jésuites. Elle s'était obligée à constituer des rentes et des revenus au collège qui, en retour, dispensait un enseignement gratuit ; à payer la construction des nouveaux locaux, ainsi que celle de l'église. Au centenaire du collège qui fut célébré par une grande fête, en 1706, les fleurs de rhétorique que la harangue du régent de cette classe contenait « à

l'honneur de la Communauté de ville » n'étaient qu'un juste tribut rendu à la vérité (1).

Ce que les Jésuites, pour leur part, apportaient au contrat, c'était non seulement la méthode et le renom de leur enseignement, mais encore les services pastoraux qu'ils mettaient à la disposition des différentes classes de la société et du clergé (2). La vocation première de l'Ordre n'avait pas été l'enseignement : le souci d'efficacité l'y avait conduit ; aussi, chaque collège, sous le gouvernement d'un recteur, constituait-il une place stratégique dont le rayonnement devait justifier l'existence. Le plan rationnel des collèges, qui élimine le superflu, ne répond pas à d'autres objectifs. Les Pères ont besoin de bâtiments scolaires (le régime est l'externat) et de locaux de communauté ; d'une salle des Actes (où les élèves s'affrontent lors des concertations et jouent des pièces de théâtre), d'une ou plusieurs salles des congrégations ; d'une église, ouverte au public autant qu'au personnel scolaire. L'ensemble est toujours complété par une maison de campagne, annexe rustique de ces établissements urbains qui procure, avec la détente, les nourritures terrestres.

Du collège, les dernières traces ont disparu vers 1883 pour faire place au lycée, mais des documents permettent de restituer sa topographie et même sa silhouette : le plan de Rennes par Forestier (1726) *, un dessin de Desnoyers vers 1843, des gravures de Busnel, d'autres encore... Les bâtiments, pour la plupart, remontaient au XVII^e siècle ; ils s'étaient développés en plusieurs étapes, car comme l'écrit avec sagesse (à propos de dettes) le jésuite anonyme qui a rédigé l'*Histoire de la Fondation* : « Un collège est un établissement pour plusieurs siècles ; et chaque siècle est bien long. Ce qu'on ne fait pas

(1) AD, I-et-V. : 1 F 1033, G. de Languedoc, *Recueil historique...*, ms, 1724.

(2) Les Jésuites semblent avoir été liés surtout avec deux communautés : les Ursulines dont la maison d'éducation était située rue du Pré-Botté ; les Bénédictines de Saint-Sulpice-la-Forêt. La grande abbesse réformatrice de ce monastère au XVII^e siècle, Marguerite d'Angennes, choisit les Jésuites comme directeurs spirituels de sa maison ; à la suite d'un grave incendie, c'est le frère Goïct, alors directeur du chantier de l'église des Jésuites, que les religieuses appellent en qualité d'expert.

* Fig. 2.

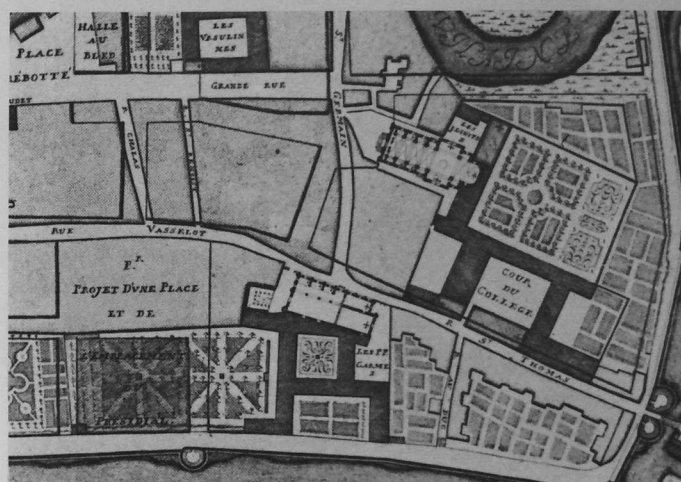


Fig. 2. - Le collège des Jésuites et son église (détail du *Plan de Rennes* par Forestier, 1726). Dans le voisinage, deux autres établissements religieux : les Carmes et les Ursulines.

dans un temps, on le fait dans l'autre » (3). Les travaux relevaient normalement de la compétence du « contrôleur des œuvres de la Ville » qui, depuis 1609, est Germain Gaultier (4). Sa signature apparaît dès 1611 au bas d'un rapport relatif à la construction de bâtiments scolaires et d'une salle des Actes (5) ; son contrôle actif s'est exercé sur tout ce qui fut entrepris à cette époque, notamment le pavillon carré couvert d'un dôme et les deux pavillons à toits très élevés * qui ont un air de ressemblance avec ceux de la façade Nord, au Palais du Parlement (6). Le relevé que Martellange dessinera lors de son passage en 1624 fait apprécier l'étendue de l'établissement à cette date ; plus tard, vers 1680, le collège s'agrandit encore d'une longue aile, devenant « une des maisons les plus logeables et les plus commodes que les Jésuites aient en France » (7). Disons que ce collège supportait la comparaison avec celui, de fondation royale, que les Jésuites tenaient à La Flèche, en Anjou.

Sur les trois côtés d'une cour centrale, sont disposées les classes de grammaire, d'humanités, de rhétorique, de philosophie, de théologie. En 1674, les bourgeois obtiennent l'ouverture d'un cours de mathématiques, géographie et hydrographie qui sera professé en français : l'expérience, après un départ prometteur, échoue, malgré

(3) AD, I.-et-V. : 1 F 289, *Histoire de la Fondation du collège de la Compagnie de Jésus à Rennes*, ms sans nom d'auteur, 1730.

(4) La Communauté de Ville avait fait venir cet architecte de Paris pour lui confier toutes les constructions municipales ; c'est à ce titre qu'à partir de 1614 il donnera les premiers plans du Palais du Parlement. Sa carrière (il était neveu et filleul de Germain Pilon, beau-frère de François Mansart) et ses travaux ont été étudiés par H. Bourde de La Rogerie, « Germain Gaultier, architecte et sculpteur », dans *SA, I.-et-V.*, t. LV, 1928-1929, pages 23-78.

(5) AR : R 285. — Acte du 29 avril 1611 ; l'autorité municipale « arrête que le pignon (de la salle des Actes) sera fait suivant le rapport dudit Gaultier ».

* Fig. 3.

(6) D'autres noms sont cités dans les comptes : Jean Cordier, Jean Lessayeur, maçons plus qu'architectes.

(7) AD, I.-et-V. : 1 F 289, *op. cit.*, page 269.

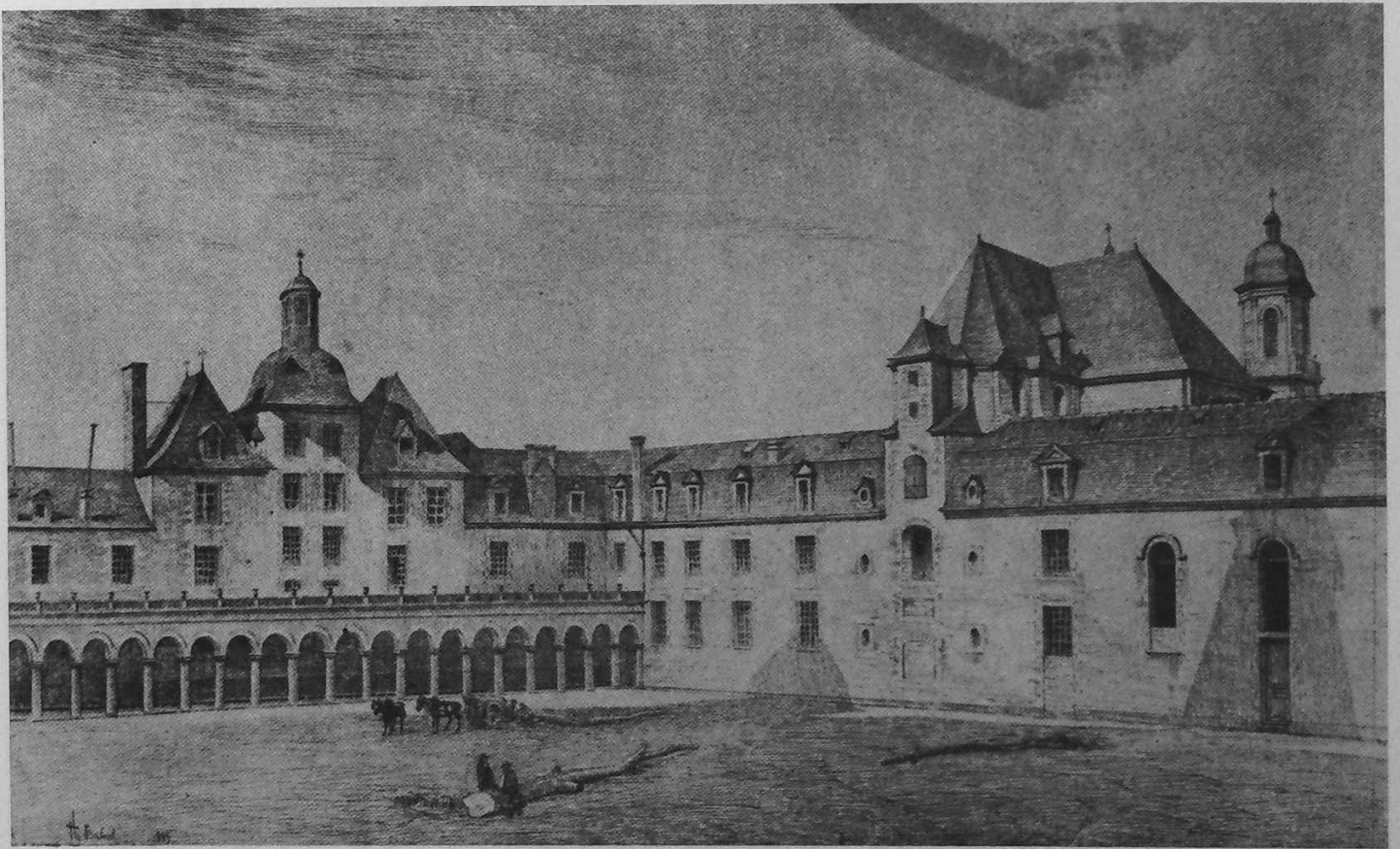


Fig. 3. - La cour des jeux (gravure de Th. Busnel, 1883). A droite, au premier plan, l'ancienne chapelle de la Congrégation des Messieurs.

les mérites du maître, le P. Philippe Descartes (8). L'humanisme demeure le fondement de cet enseignement, avec pour corollaire l'éducation religieuse ; l'inscription gravée à l'entrée de la classe de rhétorique exprime exactement ce programme : *Ex litteris virtutem percipias* *.

Aux exercices littéraires correspondent les exercices religieux d'où sortent à leur tour les congrégations. Le local qui limite la cour des classes, au Sud, le long de la rue Saint-Thomas, sert de chapelle aux élèves les jours ordinaires, mais surtout la Congrégation des Marchands et Artisans l'utilise pour y tenir ses réunions les jours fériés. Cette Congrégation (9) a été instituée en 1662 sous le patronage de « La Nativité de Notre-Dame » ; elle s'adresse aux maîtres (non aux compagnons), ses buts sont l'entraide, entre confrères et envers les pauvres, et les exercices de piété. Un Père remplit la charge de directeur spirituel : grâce à lui, l'influence de la Compagnie pénètre dans le monde des métiers. La bibliothèque est logée au-dessus de la chapelle que prolonge, vers l'Est, un bâtiment réservé aux retraites, autre forme d'apostolat que les Jésuites pratiquent et qui connut à Rennes des succès extraordinaires sous l'impulsion du P. Jean Jégou.

La cour des jeux s'étend au Nord de celle des classes : sur les plans anciens, on la voit agrémentée de parterres à la française. L'aile qui la limite à l'Ouest abrite à son extrémité la chapelle de la Congrégation des Messieurs, du vocable de « La Purification ». Cette confrérie, évidemment un des points forts du système, est réservée à

(8) AD, I-et-V. : 1 F 289, *op. cit.*, pages 263-266. — Pour la vie scolaire, cf. G. Durtelle de Saint-Sauveur, « Le collège de Rennes depuis la fondation jusqu'au départ des Jésuites, 1536-1762 », dans *SA, I-et-V.*, t. XLVI, 1^{re} partie, 1918, pages 1-241. — L'établissement de Rennes ressortissait à la province de France qui, avec celles d'Aquitaine, de Lyon, de Toulouse et de Champagne, composait l'Assistance de France. Sous l'ancien régime, les Jésuites dirigèrent deux autres collèges en Bretagne : à Quimper (fondé en 1620) et à Vannes (1629).

* Fig. 1.

(9) AD, I-et-V. : 3 D 15. — Au début du XVIII^e siècle, les Jansénistes, comprenant l'influence que ces associations procurent aux Jésuites, les brocardent dans des pamphlets comme celui qu'ils intitulent : *De l'utilité de la congrégation des laïques pour découvrir les secrets des maîtres*.

la noblesse, aux bourgeois notables et à un seul corps de métier, celui des orfèvres ; par elle, les Jésuites sont présents en haut lieu, là où se décident les affaires de la cité. La chapelle fut construite (1655) et décorée entièrement aux frais des confrères qui n'épargnèrent pas leurs soins ; le retable (10) était l'œuvre de François II Houdault (marché en 1659 ; terminé en 1660), les statues de La Barre, son habituel associé (11) : deux grands noms de l'art lavallois et angevin ; le tableau du maître-autel figurait *La Présentation au Temple*, huit autres étaient insérés dans les lambris sculptés. Mais le plus bel ornement était probablement le plafond : les Messieurs en avaient passé la commande, en 1715, à un peintre de la suite des Carrache, G.B. Gherardini, spécialiste de ce genre de décor, qui avait déjà travaillé pour les Jésuites à Nevers et à Paris. On ne peut que rêver, en lisant les archives qui ressuscitent un instant le passé, à ce témoignage unique sur la vie artistique à Rennes au XVII^e siècle, entièrement disparu.

A son apogée, le collège compta jusqu'à 3 000 élèves, recrutés en majorité chez les bretons, quoiqu'il en vint également des provinces voisines : chiffre considérable pour une ville qui ne dépasse pas 20 000 âmes ! Cette troupe de jeunes gens (tous sont externes) forme un élément coloré, chaleureux, bruyant, qui est essentiel au Rennes de ce temps et il faut l'entendre, ce va-et-vient d'écoliers qui traversent quatre fois par jour le seul pont de pierre reliant la ville haute à la ville basse où le collège est établi ; dans un quartier pauvre, presque de mauvaise réputation, celui des « gars de Rhennes (...) la plupart yvrongnes et séditieux », comme écrit Dubuisson-Aubenay qui n'a fait que traverser la ville en 1636 et répète ce qu'on lui raconta... (12).

(10) AD, I-et-V. : 4 E 165, minutes du notaire Bertelot, marché du 12 juillet 1659.

(11) AD, I-et-V. : 3 D 14 ; même référence pour les précisions qui suivent immédiatement dans le texte. — Sur les travaux de Gherardini à Paris, consulter A. Boinet, *Les églises parisiennes*, t. II, 1962, pages 133-134 ; une reproduction dans la plaquette de D. Maynial, *Saint-Paul - Saint-Louis*, 1946, page 14.

(12) Dubuisson-Aubenay, « Itinéraire en Bretagne en 1636 », dans *Archives de Bretagne*, t. IX, 1898, page 20.

Qui sont-ils, ces écoliers ? Des fils de la noblesse et de la bourgeoisie, mais aussi de marchands et d'artisans, fréquentent le collège : ce n'est pas sans raison que l'émulation est le ressort de l'enseignement des Pères ; et sans doute ne fut-il pas un isolé, ce fils d'agriculteurs d'Amanlis qui a signé fièrement sur un registre de baptême : « Antoine Beaulieu, écolier de cinquième au Collège des Jésuites de Rennes... » (13). Aux côtés de cet inconnu, le palmarès serait brillant des « anciens » que la célébrité a touchés : de Duguay-Trouin à s. Louis Grignion (de Montfort). A la suppression de l'Ordre, en 1762, la Ville qui tenait à son collège en confia la direction au clergé séculier. Les élèves étaient moins nombreux, bien qu'un internat eût été institué ; les moyens semblaient assez limités puisque le collège avait recours, pour les expériences, aux instruments de physique du cabinet du président Paul-Christophe de Robien que celui-ci tenait à la disposition des maîtres, avec une libéralité digne de son illustre père (14). Néanmoins, le niveau des études restait excellent, comme en a témoigné Chateaubriand qui, en 1781-1782, prépara « dans ce Juilly de la Bretagne » l'examen de garde-marine ; s'étonnera-t-on d'apprendre que ses meilleurs souvenirs venaient des farces jouées à ses maîtres et des batailles livrées dans les bosquets du Thabor (15) ?

C'est dans le jardin des Bénédictins que désormais les enfants allaient s'ébattre, les jours de promenade ; la maison de campagne de Bellevue, au faubourg de Paris, qu'avaient possédée les Jésuites au temps de leur splendeur s'était, à leur départ, détachée du collège au hasard d'une vente...

(13) Cité par R. Chabirand, *Amanlis, histoire d'une paroisse rurale*, 1968, page 34.

(14) AD, I-et-V. : 3 D 2. — Réclamation du principal, en 1770.

(15) Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, édition du centenaire, t. I, 1948, pages 90-95.

L'ÉGLISE DU COLLÈGE

C'est le seul terme qui convienne, celui de chapelle est à proscrire complètement : cet édifice est un lieu d'assemblée nullement restreint au personnel scolaire, il s'ouvre largement à la communauté des fidèles. Mais ce n'est pas n'importe quelle église : sa localisation, son plan, ses partis architecturaux traduisent des intentions qui sont à préciser.

L'église est excentrée. Son chevet, emboîté dans une aile de la cour des jeux, est la seule attache du vaisseau qui s'avance vers l'Ouest, hors du collège, jusqu'à la principale façade ouverte sur un placitre : invitation aux passants à franchir le seuil.

Contrairement à l'usage des Bénédictins ou des Dominicains, les Jésuites ne récitent ni ne chantent l'office au chœur : d'où l'inutilité de développer cette partie de l'église et, par voie de conséquence, la suppression du déambulatoire avec chapelles rayonnantes (les chœurs occuperont une tribune aménagée au revers de la façade). En revanche, ils font une large part à la méditation individuelle, ils sont prédicateurs, ils dirigent de nombreux pénitents ; ces nécessités se traduisent par l'existence d'oratoires, de part et d'autre du sanctuaire, de plain-pied avec le premier étage des locaux d'habitation de la communauté ; la préférence accordée aux nefs uniques, claires et larges — « ces églises de la parole », disait Emile Mâle —, dans lesquelles la chaire à prêcher met en vedette l'orateur qui se fera aisément entendre ; le choix d'emplacements bien dégagés pour loger les confessionnaux. Autant de traits communs qui définissent une famille d'églises dont la parenté est encore soulignée par l'appartenance des architectes à la Compagnie ; cette pratique, en vigueur dans la plupart des Ordres, était avantagée à tous égards.

A Rennes pourtant, beaucoup d'hésitations ont retardé l'ouverture du chantier de l'église. En 1615, le recteur du collège qui venait de prendre sa charge, le P. Louis de La Salle, se plaint aux autorités, en faisant valoir que la salle des Actes, utilisée comme chapelle provisoire, n'est pas capable « de contenir la moitié des escoliers ». Faut-il

attribuer à Germain Gaultier et à son équipe les deux plans, anonymes, qui furent « déposés au greffe de la ville », cette même année (16) ? Leur médiocrité montre un architecte encore enfermé dans la routine des formules médiévales et totalement étranger aux besoins d'un collège, voire aux usages d'un Ordre caractérisé par un « génie » avant tout épris de logique.

Le plan A (plume et lavis rose) présente une croix latine ; la nef de cinq travées est pourvue de collatéraux barrés à l'Est par le mur du transept ; deux chapelles flanquent le chœur, mais sans communication avec lui (17). Le plan B (plume et lavis bleu) n'est qu'une variante améliorée du précédent : les collatéraux sont ouverts sur le transept et les chapelles sur le chœur. Ces projets, pour lesquels il n'existe malheureusement pas d'élévations, donnent l'impression d'avoir été fournis pour calmer l'impatience des Pères... Rien d'étonnant si l'on voit par la suite les Jésuites prendre eux-mêmes en mains l'affaire de la construction.

Leur choix se porte d'abord sur un certain « sieur Sarazin », qualifié par le greffier de la ville « d'architecte des Jésuites », entrant « en cette assemblée avecq Germain Gaultier », expert (18). A cette séance du 10 avril 1623, les autorités municipales acceptent les plans de Sarazin et, en octobre suivant, le contrat est signé qui précise les modalités du paiement des travaux (la Ville versera dix annuités de 6 000 livres auxquelles les Jésuites ajouteront un complément annuel de 1 000 livres). On convint de dédier l'église « en l'honneur de Dieu, de saint Ignace et de saint François-Xavier » qui avaient été canonisés l'année d'avant.

(16) La réponse est probablement positive : Gaultier était l'architecte appointé par la Ville et d'ailleurs le seul représentant de sa profession alors à Rennes. C'est avec « Germain Gaultier, maître sculpteur et architecte résidant en cette ville près le placis du Champ-Jacquet » qu'un marché venait d'être conclu, le 19 février 1615, relatif à la construction d'une « église pour les filles religieuses de sainte Ursule » (AD, I.-et-V. : 38 H 4)...

(17) AR : R 286.

(18) AR : comptes des miseurs pour l'année 1623 (liasse 1 100). Sarazin reste un inconnu dont on ne reparle plus, mais il faut remarquer que le premier architecte choisi par les Jésuites n'appartenait pas à la Compagnie.

Comme l'avait bien vu J. Vallery-Radot, les projets de Sarazin sont à identifier avec deux plans, datés de 1623, et un dessin de façade (à la plume, lavis de bleu) dont les titres sont de la même main (19). Le plan du rez-de-chaussée propose une église à nef unique de trois travées avec chapelles latérales non communicantes, précédée d'une travée formant vestibule ; le rejet à l'extérieur des escaliers des tours est une gaucherie provinciale ; le transept saillant a des croisillons à fond plat ; le chœur d'une travée droite flanqué de deux oratoires est terminé par un chevet à trois pans. Les supports des tribunes, dans les croisillons, sont plantés sur une ligne courbe, comme à l'église du collège de La Flèche ; à l'étage, des tribunes font tout le tour de l'église. Ces projets reçurent à Rome l'approbation du général de l'Ordre — comme le voulait la règle — et furent retournés en mars 1624 ; le dessin de la façade revint avec l'annotation : *trop simple, il faut ajouter des ornements*. La première pierre fut posée, le 30 juillet 1624, par Mgr Cornulier, évêque de Rennes et la Communauté de Ville. Tout semblait aller de soi et cependant aucun de ces plans ne connaîtra un début d'exécution.

Les architectes de l'église seront trois frères jésuites : Etienne Martellange, Charles Turmel, Pierre Goïct (20). Par sa riche personnalité et sa culture, Martellange est une figure de premier plan, un

(19) BN, est. : Hd - 4 b 178, 179 et 180.

(20) On trouvera d'abondants renseignements sur ces architectes dans les ouvrages de J. Vallery-Radot et de P. Moisy, cités dans notre Bibliographie ; sur Turmel, cf. P. Delattre, « Notice sur la vie et les œuvres de Frère Charles Turmel, Breton, jésuite et architecte », dans *SHAB*, t. XXII, 1942, pages 29-65. — Etienne Martellange (1569-1641) était le fils d'un peintre lyonnais ; Charles Turmel (1597-1675), celui d'un maître maçon de Quimper ; comme eux, Pierre Goïct (1598-1653) était coadjuteur temporel (l'équivalent des frères convers dans les anciens ordres), seul François Derand (1591-1644) était religieux profès. Pierre Goïct, né à Dijon, mort à Rome, ne semble avoir aucune attache avec la Bretagne ; il n'en est que plus intéressant de noter que le marché d'un hôtel de la place des Lices à Rennes est conclu en 1658 entre Jean du Clos Bossart et un certain Jean Goïct, « architecte et maître masson » rennais (cf. A. Mussat, « Un grand atelier de décorateurs à Rennes au XVII^e siècle », dans *Annales de Bretagne*, t. LXVIII, 1961, pages 149-162) : le frère jésuite aurait-il fait venir, pendant son séjour à Rennes, un membre de sa famille qui se serait par la suite établi dans la ville ?

maître de l'architecture classique : « Martellange dont le goût était exquis », voilà, tel que l'exprimera Germain Brice (21), le jugement de la coterie des « intelligens » groupée autour du surintendant Sublet des Noyers et qui représente le milieu de l'*atticisme parisien* dans les années 1640-1650. Turmel, homme discret et travailleur acharné, est le disciple de Martellange et son ami, il héritera ses papiers ; Goïct n'est qu'un épigone, souvent maladroit, qui pourtant fera carrière. La part qui revient directement au P. François Derand est sûrement infime ; quand il porte le titre de « maître ès-œuvres de l'église », en 1625-1626, les fondations sont à peine commencées et, passé cette date, il ne reparait plus. Théoricien de *L'Architecture des voûtes*, son livre publié sous ce titre chez Cramoisy, en 1643, deviendra le classique de la stéréotomie. Quant au frère Pierre Callot, responsable des travaux entre 1631 et 1636, il ne fut, semble-t-il, qu'un architecte d'exécution.

A la date (1624) où l'évêque et les bourgeois de Rennes se querellent sur la préséance à tenir dans la cérémonie de la première pierre, Martellange est sur place. Est-il besoin de le dire, le religieux n'agissait pas en dilettante, mais travaillait (comme feront ses successeurs) sur un ordre exprès de ses supérieurs provinciaux, soucieux de maintenir une certaine indépendance à l'égard du Père Général qui, tout de même, venait d'approuver les projets de Sarazin ! Débordant d'activité, Martellange dessine un plan pour le rez-de-chaussée et l'étage de l'église *, ainsi que trois coupes : deux transversales, une longitudinale (22).

(21) Germain Brice, *Description de la ville de Paris...*, 9^e édition, 1752, t. III, page 432.

* Fig. 4.

(22) BN, est. : Hd-4 b 181 ; Hd-4 d 64, 150 et 150 bis. — Q, f^o 65, 228 et 229. — Martellange fit aussi des relevés des bâtiments scolaires déjà construits (documents précieux auxquels nous avons fait allusion plus haut, page 12) et, selon son habitude, dessina une vue panoramique de Rennes, de Saint-Melaine à Saint-Germain, qu'il a datée du 24 août 1624 (BN). Dans toutes les villes où il était appelé, le bon frère se délassait de ses travaux d'architecte en exécutant ces croquis, charmants et sincères, que J. Vallery-Radot a caractérisés, dans son livre cité, avec un rare bonheur d'expression.

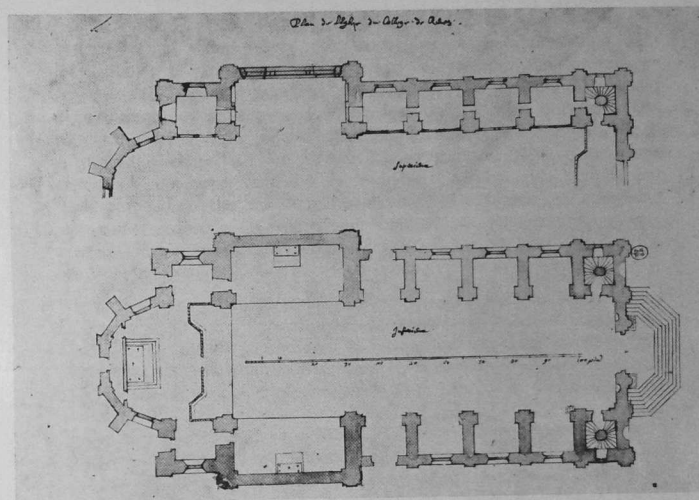
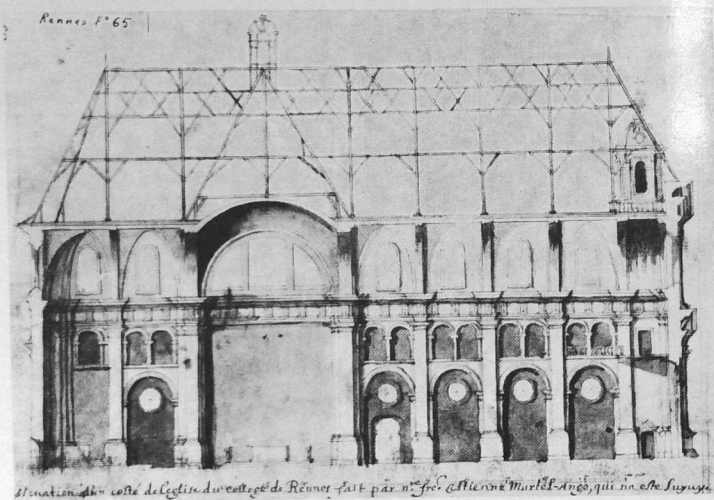


Fig. 4. - Plan de l'église, par Martellange, 1624 (Bibl. Nat.).



Élévation latérale de l'église du collège de Rennes fait par le Sr. Martell Ange, qui n'a été surchargé.

Fig. 5. - Elévation latérale intérieure de l'église, par Martellange, 1624 (Recueil de Quimper).

Martellange fixe le plan de l'église, qui ne variera plus ; il allonge la nef d'une travée pour loger les escaliers des tours dans le vestibule ; le chœur est à cinq pans ; des tribunes sont prévues au revers de la façade, au-dessus des chapelles et des oratoires, mais disparaissent des croisillons. Les pilastres sont d'ordre dorique* ; les tribunes s'ouvrent sur la nef par des arcades géminées. Des oculi éclairent les chapelles ; les fenêtres-hautes sont en plein cintre ; aux croisillons, de larges baies à la romaine : demi-cercles coupés par deux perpendiculaires au diamètre de base. La façade ne comprend que deux niveaux ; les tours sont coiffées de lanternons à dôme, entourés d'une balustrade ; l'avant-corps est amorti par un fronton brisé contre lequel s'appuie un toit à croupe droite et à pente raide.

Ces dessins possèdent tous les caractères de l'art de Martellange ; l'élévation intérieure, dépouillée d'ornements, élancée de proportions, atteste le purisme de son auteur ; la façade, qui exprime simultanément la permanence des traditions françaises et l'assimilation d'idées romaines, a pour elle la clarté et l'équilibre. La présence des deux tours de façade (destinées à contenir les cloches) indique nettement le sens que les Jésuites ont voulu donner à leur construction : église et non simple chapelle de collège ; cet impératif du programme, que Martellange avait su exprimer de la seule manière satisfaisante, pèsera lourdement sur la suite des projets.

Martellange ne fit que passer à Rennes, où son successeur, Derand, ne reste pas deux ans, appelé bientôt lui-même à Paris ; dans la capitale, un conflit oppose Derand à Martellange qu'il évince pour la façade de la maison professe, grâce à l'appui d'un Provincial autoritaire, le P. Filleau, contre l'avis du Général, le P. Vitelleschi, partisan de son rival. Avec Turmel (1627-1631) qui avait remplacé Derand à Rennes, l'étape décisive sera franchie.

Si le plan n'est plus remis en cause, on hésite encore sur les élévations. Le premier dessin de Turmel (23), vers 1627-1628, a une importance extrême : c'est une vue latérale extérieure de l'église,

* Fig. 5.

(23) Q : f^{os} 70 et 75 (le second dessin est une répétition).

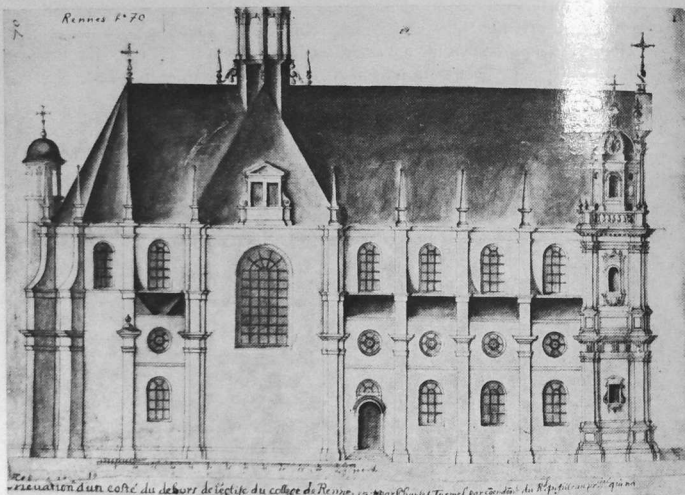


Fig. 6. - Elévation latérale extérieure de l'église, par Turmel, vers 1627-1628 (Recueil de Quimper).

avec ce commentaire de l'auteur : faite par Charles Turmel, par commandement du R^e P. Filleau provincial. Voilà, soufflé par le même homme, l'écho provincial du conflit parisien Martellange-Derand, car ce qu'il importe d'observer sur le dessin de Turmel*, c'est, paradoxalement, ce qui est profilé (et non figuré), c'est-à-dire la solution de la façade : du Derand par Turmel interposé ! Ce dernier copie le modèle que Derand vient d'imposer à Paris, en ajoutant à l'avant-corps un troisième niveau destiné à masquer la toiture. Mais ce frontispice plaqué n'est qu'un artifice dont la faiblesse apparaît au revers et surtout il compromet le rapport des proportions : la partie centrale dépasse la faite des tours et s'élève trop haut pour la largeur de sa base.

Pas plus que ceux de Martellange, ce dessin de Turmel ne prit le chemin de Rome. L'architecte se remit à l'ouvrage et donna en 1629 deux vues longitudinales** (24), l'une intérieure, l'autre extérieure : s'il sacrifie beaucoup d'ornements et supprime les tribunes au-dessus des chapelles, il s'inspire largement de Martellange à l'intérieur et revient au parti de celui-ci pour la façade. Ainsi, Turmel reprenait le chemin de l'amitié et de l'admiration pour son vrai maître, en dépit de son dessin plus lourd, de ses proportions moins élégantes : c'est un Martellange qui a moins de style, voilà son seul défaut. Ce dernier projet, qui reçut l'approbation de Rome en 1630, a été « suivi pour la plus grande part », comme Turmel a eu raison de le préciser sur une des feuilles, de sa bonne écriture carrée ; en la regardant, on croit le voir...

Turmel quitte Rennes en 1631 ; Callot, qui lui succède, rencontre des obstacles financiers qui ralentissent les travaux. En 1636, le forfait de 60 000 livres versé par la Ville était absorbé et pourtant Dubuisson-Aubenay ne voit à cette date qu'une église *encommencée* (25)... La Ville accepte de fournir un subside annuel de 4 000 livres jusqu'à la fin du chantier qui durera encore quinze ans (ce qui fera monter le total des dépenses à 120 000 livres).

* Fig. 6. — ** Fig. 7 et 8.

(24) Q : f° 71 et 72.

(25) Dubuisson-Aubenay, *op. cit.*, page 13.

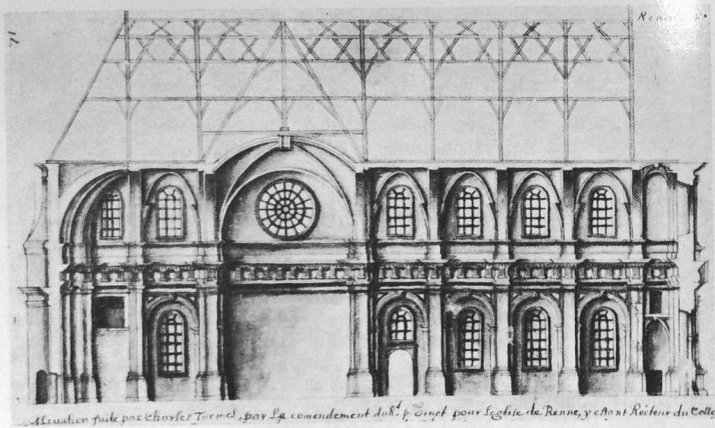


Fig. 7. - Elévation latérale intérieure de l'église, par Turmel, 1629
(Recueil de Quimper).

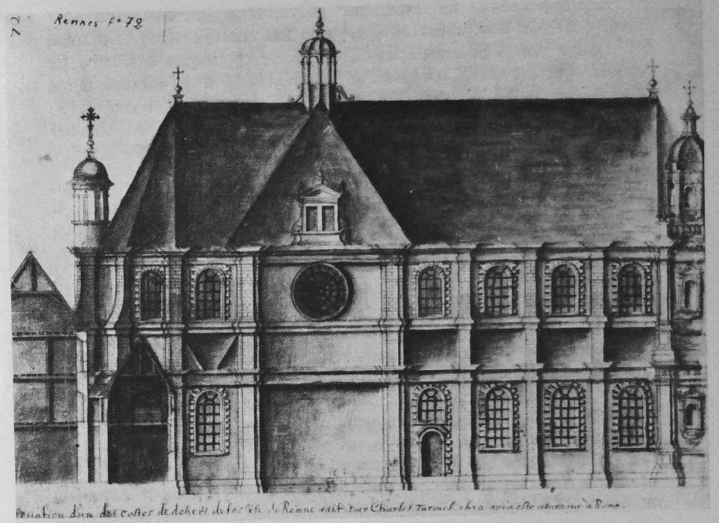


Fig. 8. - Elévation latérale extérieure de l'église, par Turmel, 1629
(Recueil de Quimper).

En août 1644, les premières chevilles de la charpente sont posées (26) ; en novembre 1646, la Ville fait contrôler (27) la marche des travaux par deux architectes, Tugal Caris et Jacques Malherbe. Ce premier, qui est aussi constructeur de retables, est le successeur de Gaultier au Palais où Pierre Corbineau le remplacera bientôt ; ils délivrent un *satisfecit* au frère Goict, qui est à la tête du chantier depuis dix ans.

Comme Turmel, Goict avait secondé les premiers rôles (Martellange, Derand...) à Paris. Ici, sa tendance habituelle à la surcharge s'est manifestée dans une partie capitale de l'édifice, la façade. Goict reprend, pour l'avant-corps, l'idée de Derand, un moment suivie par Turmel, mais pour corriger le défaut d'écrasement des campaniles, il rehausse les tours d'un étage ; il accumule ainsi erreurs sur erreurs, puisqu'il répète pour les tours la faute déjà relevée à l'avant-corps : les campaniles, dont il ne peut modifier les proportions, juchés au sommet d'un fût trop étroit pour sa hauteur, apparaissent d'une mesquinerie regrettable. A l'encontre du parti *sincère* de Martellange, qui ne cachait pas le problème du raccordement de la façade au vaisseau et dont l'avantage était d'offrir une silhouette vigoureuse, animée et originale, a prévalu, de toutes les solutions, la plus mauvaise. Il faut dire à la décharge de Goict que le ravalement trop radical subi par cette haute « falaise » (suivant le mot, si juste, de M. Moisy) dans la première moitié du XX^e siècle, le remplacement de presque toutes les pierres, l'ont considérablement enlaidie ; la dureté des lignes, la sécheresse des ornements, l'absence de relief ne se remarquent pas sur la gravure magnifique de Grégoire Huret (28), frontispice d'une thèse d'un élève du collège, qui exprime bien, au contraire, l'accent fort de la modénature du XVII^e siècle*.

(26) AR : R 496, Extrait des registres du greffe de la Communauté de Ville, 12 août 1644.

(27) AR : R 286, Mémoire et toisé de l'église, 10 novembre 1646.

(28) BN, est. : Ed 35, fol. (pages 110-111) ; cf. R.-A. Weigert, *BN, Inv. F.F., Graveurs du XVII^e siècle*, t. V, 1968, page 351, n^o 269. — Cette thèse n'est pas recensée dans l'étude du comte de Palys, *Les thèses bretonnes illustrées aux XVII^e et XVIII^e siècles*, 1890.

* En couverture.

Enfin, l'église fut consacrée, le 3 septembre 1651, par Mgr de La Mothe-Houdancourt, évêque de Rennes. Ce n'était encore qu'une coquille vide... La Ville fit observer aux Pères que les trois autels « n'étaient aucunement suffisants » et ne pouvaient être acceptés comme « convenables à la dignité et magnificence de ladite église » (29). Si l'architecture fastueuse était formellement bannie des demeures de la Compagnie, en revanche il existait une prédilection manifeste pour la richesse du décor de l'église, en harmonie avec l'éclat des cérémonies. Par une transaction signée en septembre 1653, les Jésuites prirent l'engagement de construire à leurs frais « le grand autel (...) dans six ans, selon le plan et dessin qui a été présentement chiffré et délivré au greffe de la Communauté ». Quant aux deux autels de la croisée, ils devaient les bâtir « au plus tôt que faire se pourra et, quoique ce soit, dans autres six ans après (...) selon le plan et dessin de chacun d'iceux aussi présentement chiffré ». D'après l'auteur de *l'Histoire de la Fondation*, le retable du chœur était achevé dès 1657, mais ceux du transept se firent attendre : entrepris en 1672, ils furent prêts deux ans plus tard ; le premier avait coûté près de 7 000 livres, chacun des deux autres, 2 000. Tous les trois portaient, comme on l'avait convenu, les armes de la Ville et nulles autres (30).

Par là s'achève l'histoire mouvementée de cette construction. L'église fut admirée ; Languedoc estime qu'elle « est sans doute le

(29) AR : R 287, Transaction du 14 septembre 1653. — L'article relatif à la construction du retable principal aux dépens des Jésuites enregistre l'échec d'une offre faite par le duc de Rohan qui, nouveau venu en Bretagne, avait cherché à se concilier une clientèle (Henri Chabot avait été créé duc de Rohan à l'occasion de son mariage en 1645 avec Marguerite de Rohan, fille et unique héritière du premier duc de ce nom). De leur côté, les Jésuites avaient fait leur cour au duc et Tallemant rapporte là-dessus un amusant on-dit selon lequel « les Jésuites de Rennes, pensant bien obliger M. de Rohan, firent jouer par leurs escoliers toute l'histoire de ses amours » (*Historiettes*, édition de la Pléiade, t. I, page 645). Malgré un échange de correspondance, entre septembre 1649 et janvier 1650 (AR : R 499 et R 286), le duc et la Ville ne réussirent pas à s'entendre et les Pères en furent pour leurs frais.

(30) AR : R 287, Extrait des registres du greffe de la Communauté de Ville, 27 septembre 1725.

plus beau monument de son espèce dans toute la province » (31). Plus révélateur encore, le témoignage d'un Christophe-Paul de Robien, « le grand président », peu prodigue habituellement d'appréciations, qui fait l'éloge, dans sa *Description*, de « la maison des Jésuites, dont l'église à la moderne est très belle » (32). Ainsi, la régularité du dessin, la clarté des volumes, l'architecture soumise à un programme et glorifiée d'y répondre avec justesse, en somme toutes les *solutions nouvelles* qu'offre cet édifice étaient parfaitement comprises et senties par l'homme cultivé du XVIII^e siècle.

Sous l'église de pierre triomphante reposaient, dans trois cryptes, ceux qui avaient fait partie de l'église militante. Aucun pieux laïc, aucun personnage de marque ne fut enseveli, comme c'était l'usage (profitable) dans les paroisses ou chez les autres religieux, dans ces caveaux qui ne s'ouvraient que pour la sépulture des Pères. Agissant en propriétaire jalouse de ses droits, la Ville laissa toute sa pureté au symbolisme ; elle n'autorisa qu'une exception en faveur de Mgr François Kirwan, évêque réfugié d'Irlande, mort à Rennes en réputation de sainteté en 1661 (33) et qui, aujourd'hui encore, « dort du sommeil de la paix » sous le chœur de l'église.

(31) G. de Languedoc, *op. cit.* — Le mobilier de l'église avait été, entre temps, complété par la mise en place, en 1661, de quatre confessionnaux dans les croisillons (AD, I-et-V. : 1 F 289, *op. cit.*, page 222). — A plusieurs reprises, l'église fut le lieu d'imposantes cérémonies ; citons au moins celles qui marquèrent la canonisation de saint François de Sales dont le panégyrique fut prononcé par Bourdaloue, le 18 juin 1668.

(32) Christophe-Paul de Robien, *Description historique et topographique de la Bretagne...*, ch. II, *Du diocèse de Rennes et de ses principales villes.* — La rareté qui fait le prix de l'appréciation est à relever, comme la constance dans l'admiration ; l'auteur qualifie l'église des Jésuites de Vannes de « très belle », celle de Quimper de « fort belle ». Détail intéressant pour l'histoire du goût.

(33) AD, I-et-V. : Ms, 1 F 306, *Journal d'un bourgeois de Rennes au XVII^e siècle*, publié partiellement par P. Delabigne-Villeneuve dans *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, t. I, 1855, page 137. — Cf. aussi Ch. Hemard, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. II, 1891, page 435 et SA, I-et-V., t. LXX, 1953, pages VIII-IX.

L'ÉGLISE PAROISSIALE

Le 27 mai 1762, le Parlement de Bretagne, toutes chambres assemblées, décrétait la dissolution de la Compagnie de Jésus dans le ressort de la Cour. En exécution de cet arrêt (le premier rendu en France et que suivent bientôt ceux des autres Parlements du royaume), les Jésuites quittent le collège le 2 août, après une dernière messe dite dans l'église, en présence de tous les Pères en surplis, des élèves et de leurs partisans.

En 1789, la jeunesse des écoles et les soldats de la garnison l'envahissent et prêtent des serments civiques au cours de séances enthousiastes et agitées ; par la suite, l'église sert aux réunions décennaires. Après le Concordat, une ordonnance de Mgr de Maillé, évêque de Rennes, érige cet édifice désaffecté en paroisse (1803) ; elle remplace, en même temps qu'elle en relève le nom, l'ancienne église de Toussaints, située à l'emplacement des halles actuelles, incendiée par accident en 1793 et qui sera démolie sous l'Empire. L'étendue de son territoire, qui couvre alors toute la rive Sud de la Vilaine, fait de cette paroisse la plus vaste de la ville ; elle est aussi une des plus pauvres.

Durant le XIX^e siècle, Toussaints n'a jamais cessé d'être en chantier : travaux d'entretien, d'embellissement ou de transformation s'y succèdent. Dès le rétablissement du culte, le clergé s'attaque à la remise en état d'une église qui, depuis quarante ans, ne servait plus régulièrement à cet usage. En l'an XIII, l'architecte de la Ville, Hippolyte Binet, établit un devis (34) qui renseigne sur les réparations urgentes : les articles ont trait à la couverture, au dallage, aux portes et aux baies, etc... C'est à cette époque que des garde-corps pleins ont remplacé au sommet des tours les balustrades qui sont encore visibles, bien qu'endommagées, sur la *Vue de Rennes* peinte par Loyer en 1800 (au Musée). Les besoins d'une paroisse n'étant pas exactement

(34) AR : Mx 94, Devis estimatif des différentes réparations urgentes, 29 nivôse an 13.

ceux d'une église de collège, la Fabrique opéra une modification d'importance à l'intérieur de l'église ; en 1806, les murs de séparation des chapelles de la nef étaient abattus « pour pouvoir faire la procession » (35). Ainsi furent constituées des sortes de bas-côtés.

Un mobilier homogène, qui sans oublier son temps pastiche du XVII^e siècle, fut mis en place : la chaire à prêcher (1854), les stalles (terminées en 1867), les confessionnaux du transept, le buffet de l'orgue d'accompagnement (1871) ont été sculptés par un Rennais, Jean Héraul (36). Le beau pavement du chœur à compartiments de marbres polychromes, ceux des autels latéraux, ont été exécutés en 1869-1870, d'après des dessins d'Hippolyte Béziers La Fosse. Ces compléments sont loin d'être médiocres, ils représentent l'apport d'une époque et leur mérite est de s'harmoniser avec le décor ancien. Celui-ci fut malheureusement l'objet de trop de soins (dorures abusives, enlèvement de statues, d'autels...) et le retable du chœur subit des altérations qu'il n'est plus possible d'effacer. De 1869 à 1925, il servit de « buffet » à l'orgue installé à son revers ; un volet mobile en bois découpé fut substitué au tableau de l'étage supérieur ; enfin, les statues du roi David et de sainte Cécile étaient posées en amortissement (37).

L'église s'entourait d'annexes indispensables. La première fut la chapelle des catéchismes, adossée au croisillon Nord, construite de 1871 à 1873 par Albert Béziers La Fosse ; elle possède une intéressante peinture de Firmin Féron, élève de Gros, *La Résurrection de Lazare* (Salon de 1835), offerte par Louis-Philippe (38). La chapelle des fonts

(35) AR : Mx 94, Lettre de l'architecte Binet au maire, Lorin, 14 mars 1806.

(36) AP : registre de fabrique.

(37) Ces deux statues, œuvres du sculpteur rennais Charles Goupil, datent de 1871. Lors de la restauration du chœur, elles ont été déposées et se trouvent désormais dans la chapelle des catéchismes. On doit cette chapelle, comme aussi les statues, à la générosité personnelle du chanoine Gandon, le plus entreprenant des curés de Toussaints au XIX^e siècle (1864-1896).

(38) AR : Mx 94. — Le tableau avait été expédié par erreur à Lille d'où il fut acheminé vers Rennes.

est du même architecte, comme la sacristie (1884-1886) en bordure de la rue Toullier dont le percement était tout récent. Ce dernier local occupe l'emplacement de la chapelle de la Congrégation des Messieurs, si fastueuse jadis avant de connaître des affectations variées : Ecole de Droit, « musée des tableaux » (que Devéria, Mérimée et Stendhal décrivent rongés d'humidité et quasi invisibles), pour finir en gymnase du lycée.

L'église a été classée parmi les monuments historiques, par arrêté du 16 août 1922. Le ravalement complet de la façade, succédant à des réfections ponctuelles déjà nombreuses, fut entrepris entre les deux guerres ; le résultat est critiquable, non la mesure qui était nécessaire. La déclaration de guerre survint qui précipita l'enlèvement des derniers échafaudages...

Les bombardements, puis l'explosion du pont Pasteur en août 1944 causèrent des dommages sérieux à l'édifice, ils ont motivé des travaux de restauration considérables, répartis en plusieurs campagnes — de 1945 à 1973 — sous la direction de M. Raymond Cornon. En plus des travaux de reprise de la voûte sur la nef, une tribune d'orgue a été construite au revers de la façade, la partie supérieure des murs séparant les chapelles latérales a été rétablie pour suggérer la disposition première sans supprimer la facilité de circulation, un programme complet de vitraux d'accompagnement a été conçu par Max Ingrand, l'embranchement à pans de l'entrée a retrouvé ses dispositions primitives. L'objet de la dernière campagne a été la consolidation et le nettoyage méthodique du transept et du chœur, ainsi que celui du mobilier et la pose des derniers vitraux ; en s'en tenant aux limites du possible et en s'appuyant dans chaque cas sur des documents irréfutables, certains détails du décor d'origine ont été rétablis. Commencés puis poursuivis sous les pastorats des chanoines Geffroy et Badault, ces divers travaux ont été menés à leur terme sous celui du chanoine Dorange.

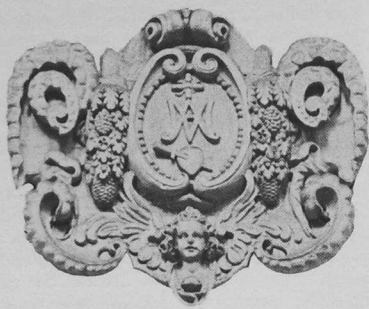


Fig. 9. - Cartouche, troisième travée de la nef, côté Nord.

DESCRIPTION

PLAN

L'église est régulièrement orientée. Sa longueur est de 57 mètres, la largeur de la nef est de 10 mètres, celle du transept de 22 mètres. Parmi les églises élevées en France par les Jésuites, celle de la maison professe de la province de France, à Paris (aujourd'hui Saint-Paul - Saint-Louis), est seule à la dépasser par ses dimensions. « A la manière d'Italie », un perron de quatre degrés, à pans coupés, conduit à l'entrée principale.

Le plan comporte un vestibule peu profond ; de même largeur que la nef, il est pris entre deux tours de plan carré ; il s'éclaire grâce au portail monumental de la façade Ouest. Un vestibule comparable se remarque à l'église du collège de Blois (aujourd'hui Notre-Dame de l'Immaculée-Conception), autre œuvre du frère Turmel.

Comme à l'église de Paris, la nef a quatre travées. A l'origine, nous l'avons dit, la nef s'ouvrait sur des chapelles non communicantes ; pour quatre de celles-ci, le plan Forestier de 1726 indique l'emplacement des autels, adossés au mur de refend, vers l'Est. Une ouverture pratiquée dans ces murs permet, depuis 1806, une circulation continue.

Hors-œuvre, s'ouvrant sur la première travée du côté Nord, se trouve la chapelle des fonts baptismaux, de plan rectangulaire.

Deux portes sont percées dans les murs gouttereaux, à la hauteur de la quatrième travée (la même disposition existe à Saint-Paul - Saint-Louis) : celle du côté Nord sert d'entrée secondaire, celle qui lui fait face a été murée.

Le transept, qui est large, ne marque qu'un léger décrochement. Le cheeur se termine par une abside à cinq pans précédée, comme

aux églises de Paris et de Blois, d'une travée droite ; celle-ci s'ouvre sur deux passages rectangulaires qui communiquent par une arcade avec chacun des croisillons correspondants.

INTÉRIEUR

Les matériaux employés dans la construction sont le grès de Saint-Hilaire et du Croisic pour les assises, jusqu'à une hauteur d'environ deux mètres ; la pierre blanche de Saumur et de Richelbourg (Charente) pour le reste (39). La stéréotomie est partout d'une remarquable régularité, qui met à profit l'enseignement du P. Derand.

Le vestibule qui introduit à la nef par trois ouvertures a un décor de pilastres ioniques. Au bas de la nef, le mur, qui sert de façade à la tribune, a été traité en arc de triomphe * ; c'est, selon nous, une œuvre du frère Goict, car il ne reproduit pas le projet dessiné par Turmel (40) et, d'autre part, sa construction est postérieure à celle de la nef dans laquelle il s'emboîte. L'avant-corps, en léger relief par rapport à deux ailes moins larges, est percé d'un grand portail en plein cintre, entre deux paires de colonnes en marbre rose, à chapiteaux ioniques en pierre. Deux figures en relief garnissent les écoinçons, elles représentent des anges aux draperies voltigeantes qui tiennent des couronnes et des palmes (des motifs analogues se voient aux écoinçons des grandes arcades, à la travée droite du chœur à Saint-Paul - Saint-Louis). Les portes latérales ont un linteau droit que surmonte un tableau de pierre uni. Trois bandeaux de marbre noir, longs et étroits, sont insérés dans l'entablement. Le modèle de cette composition est le jubé de Saint-Germain l'Auxerrois, œuvre très applaudie de Lescot, copiée entre 1582 et 1585 pour l'église des Cordeliers de Paris.

(39) AR : R 286.

* Fig. 10.

(40) Q : f° 74.



Fig. 10. - Tribune au bas de la nef.



Fig. 11. - Elévation de la nef, côté Nord.

aujourd'hui connue seulement par un dessin (41). Les anges en plat relief sont un exemple du prolongement durable de l'influence bellifontaine en province. Des figures assez comparables, mais d'une autre main, existent à la façade de Saint-Melaine. Les anges de Toussaints peuvent-ils être attribués à René Moussein, de Quimper, qui demeure à Rennes, au collège des Jésuites, entre 1676 et 1680, alors que les Ursulines l'emploient à faire « tout le ragrément et ornement de sculpture » de l'église de leur couvent (42) ? Comme rien n'en subsiste, on ne peut plus comparer ni donc conclure, mais il n'est pas négligeable de noter que le jubé « de l'église des Pères Jésuites » est le modèle cité expressément dans le marché du jubé des Ursulines ; cet acte qui est de 1677 fournit, du moins, une date terminale à l'exécution du « jubé » de Toussaints, c'est-à-dire de la tribune qui nous occupe. Elle est surmontée d'une balustrade en pierre, au dessin très lourd, qui date de 1869 ; celle qui l'a précédée manquait déjà en 1806.

L'élévation d'une travée se compose de deux étages : grandes arcades et fenêtres-hautes ; l'absence de tribunes, dans une église aussi importante, est exceptionnelle. Turmel les retrancha du projet de Martellange. Les grandes arcades en plein cintre* sont encadrées par des massifs soigneusement appareillés desquels se détachent des pilastres doriques (que l'on trouve aussi à l'église du collège royal de La Flèche — aujourd'hui Prytanée Militaire — et à celle de Blois, aux églises des anciens collèges de Vannes et de Quimper). Sur ces pilastres repose l'entablement dont la frise est à triglyphes et à métopes ; celles-ci portent des sujets sculptés très divers : lettres SI (Societas Jesus) entrelacées, MA couronnées ; instruments de la Passion (échelle, éponges, clous, tenailles et marteau, couronne d'épines, fouet et colonne de la flagellation) ; instruments de musique, objets du culte (ciboire, calice, ostensor, encensoir, aiguière, croix et chandeliers) ;

(41) Dessin de ce jubé à l'École des Beaux-Arts, Paris ; reproduit dans le livre de P. et M.-L. Biver, *Abbayes, monastères et couvents de Paris*, 1970, fig. 45.

(42) Cf. B. Pocquet du Haut-Jussé, *La vie temporelle des communautés de femmes à Rennes au XVII^e et au XVIII^e siècles*, 1916, page 120. — Cet « architecte et maçon » quimpérois n'aurait-il pas été remarqué par le vieux frère Turmel, retiré alors dans sa ville natale où il meurt en 1675, qui l'aurait recommandé à ses confrères de Rennes ?

* Fig. 12.



Fig. 12. - Voûte de la nef.

symboles variés : agneau mystique, croissant de lune à profil humain, balance, ancre, miroir, etc..., qui, pour certains d'entre eux, sont un rappel des invocations poétiques des litanies de la Vierge. Ce décor est absent du projet de Turmel, mais on peut l'attribuer en toute certitude au frère Goiet ; cet architecte avait précédemment utilisé un répertoire identique pour garnir les métopes de l'église (détruite) du noviciat de Paris, le chef-d'œuvre de Martellange qu'il termina après la mort de son confrère et dont il altéra, aux dires des connaisseurs, le purisme sans concession. L'exécution de ce décor à Rennes remonte aux travaux d'achèvement du gros-œuvre de l'église : son antériorité sur le retable principal (1653-1657) est prouvée par le fait que celui-ci est appliqué contre ces sculptures qu'il dissimule en partie au chevet.

Chaque arcade est surmontée d'un cartouche monumental avec enroulements en spirale. Deux types de motifs s'y voient : deux anges qui présentent le monogramme IHS au-dessus d'un cœur percé de trois clous ; des chutes de fleurs qui encadrent les lettres MA entrelacées et surmontant un cœur percé de sept glaives *. Ces motifs, alternés et opposés d'un côté à l'autre de la nef, sont une illustration du culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie mis à l'honneur par saint Jean Eudes. Le fondateur des Eudistes prêcha à Rennes une mission mémorable en 1670 (l'année où il publie *La Dévotion au Cœur adorable de Jésus*) ; ces sculptures en gardent le souvenir, car si les Jésuites patronnaient la dévotion au Cœur de Jésus (le premier monogramme est même leur blason), la marque du P. Eudes est de ne pas séparer de celui-ci le Cœur de Marie. Cette préoccupation théologique est confirmée sur les deux cartouches de la travée droite du chœur qui présentent, sous une couronne, dans des médaillons ovales, la Vierge de Douleur ** et le Christ de Pitié. Cette particularité de l'iconographie doit faire admettre que cette partie du décor ne fut mise en place qu'au cours de la décennie 1670-1680 ; ces sculptures au style généreux ne sortent pas, c'est évident, du même atelier que celles, plus sèches, des métopes. En revanche, elles se rapprochent de celles qu'on voit encore à Saint-Melaine (façade de l'église, fronton du palais abbatial) exécutées précisément durant ces années.

* Fig. 9. — ** Fig. 17.

Au-dessus de l'entablement, une large corniche à modillons règne sans discontinuité tout autour de l'église. Les fenêtres-hautes sont en plein cintre, comme toutes les baies de cet édifice, et sans remplage, selon la mode classique française.

La nef et la travée droite du chœur sont couvertes d'un berceau en plein cintre, rythmé par des arcs-doubleaux plats et voûtes *. Les fenêtres-hautes forment dans la voûte des pénétrations très profondes, presque tangentés d'un côté à l'autre. La croisée du transept porte une voûte hémisphérique percée au centre d'une ouverture circulaire qui laisse voir une petite coupole aplatie. Les anciennes chapelles de la nef, qui prennent jour par une baie découpée dans le mur gouttereau, sont couvertes de croisées d'ogives.

S'il existe une obligation, c'est celle des *oratoires* qui sont la marque distinctive des églises de la Compagnie. L'oratoire est une petite pièce destinée aux Pères, et à eux seuls, où il leur est loisible de s'isoler pour une méditation devant le Saint-Sacrement que les *Exercices* de saint Ignace recommandent très vivement. Il doit donc avoir une vue directe sur l'autel, être suffisamment à l'écart pour que les religieux ne soient pas aperçus de la nef par les élèves ou les fidèles, posséder enfin un seul accès à partir de l'intérieur du collège. L'immense majorité des églises des Jésuites en France possède ces locaux caractéristiques.

A Rennes, les oratoires ** sont installés au-dessus des passages latéraux qui flanquent la travée droite du chœur, ils répondent ainsi complètement aux exigences de leur fonction. Tels que nous les voyons, soutenus par une voûte en brique, ils sont une réfection du XIX^e siècle, mais leur existence antérieure est attestée notamment par les ouvertures qui conduisent à ces salles au niveau de l'étage. L'opposition entre les murs Ouest et Est des croisillons est à souligner ; alors que les premiers étaient pleins (à l'origine), les seconds sont évidés par une grande arcade : parti qui confirme l'emplacement prévu pour les oratoires dès l'origine. Ce sont les tribunes latérales, à balustrade de bois, de l'église du collège de Vannes (aujourd'hui chapelle du lycée

* Fig. 11. — ** Fig. 13.



Fig. 13. - Travée droite du chœur et oratoire, côté Sud.

Jules-Simon) qui donneraient sans doute l'image la plus ressemblante des oratoires primitifs de Rennes : logés dans la courbure même des arcades, sur un plancher appuyé à une corniche.

EXTÉRIEUR

La façade principale, à l'Ouest, comprend un corps central de trois niveaux encadré de colonnes d'ordre dorique et ionique aux deux premiers et d'ordre composite au troisième. Les corps latéraux — les tours — comportent également trois niveaux, définis par des pilastres dont la répartition par ordres reprend celle des colonnes.

Le rez-de-chaussée est percé au centre d'une grande ouverture en plein cintre, entre des colonnes posées sur des stylobates qui soutiennent un entablement à triglyphes et à métopes ; un fronton brisé abrite les armes de la Ville de Rennes. Comme le veut la logique, à nef unique, pas de portes latérales en façade ; à leur place sont des niches décoratives en plein cintre, prises dans un cartouche rectangulaire et surmontées d'un fronton cintré.

Le premier étage montre, au centre, une baie en anse de panier qu'un remplage divisé en deux lancettes, l'écoinçon contient aussi une vitrerie ; cette baie éclaire directement l'étage de la tribune. Les corps latéraux contiennent deux niches, assez semblables à celles du rez-de-chaussée, elles sont accostées de pilastres ioniques et portent un fronton brisé.

Au second étage, le centre de la composition est occupé par une niche bordée de motifs en forme de consoles renversées ; cette particularité est absente des niches latérales. Aucune statue n'a jamais occupé les niches que la gravure de Grégoire Huret montre vides.

Le corps central est amorti par un fronton cintré que garnissent les armes du roi ; il était, à l'origine, surmonté d'une croix posée sur

une boule entre deux vases à feu. Les tours se terminent par une plate-forme entourée de garde-corps (jadis une balustrade décorée de boules) ; les campaniles octogonaux sont percés d'une baie, avec abat-sons, sur quatre de leurs faces. Leur couverture d'ardoises a la forme d'un dôme, qui est répétée par les lanternons.

Les façades latérales de l'église, d'une grande simplicité, suivent pour l'essentiel les propositions de Turmel. Les anciennes chapelles sont couvertes d'un toit en appentis. Des contreforts concaves, sans ornements, épaulent les murs de la nef : ce profil à la romaine se rencontre à La Flèche comme aux deux églises de Paris (maison professe et noviciat) et, dans tous ces cas, le point de rencontre du contrefort avec la corniche est souligné, nouveauté réservée aux églises importantes. Des toits à pente raide et à croupe droite couvrent le vaisseau et l'extrémité des croisillons.

Pour l'éclairage de ces derniers, ni la formule romaine de Martellange (cf. page 23), ni la formule traditionnelle de Turmel (un vaste oculus, souvenir des roses médiévales) n'ont été retenues. Une baie géminée, rappelant celle de la grande façade, fut exécutée, comme le prouvent des documents anciens, par exemple la *Vue de Rennes* (43) dessinée en 1720 par Villeneuve-Forestier, qui montre aussi le campanile de la croisée du transept, en bois recouvert d'ardoises ; par sa forme, il rappelait ceux des tours de la façade. Au lieu de le réparer, on l'abattit quelques années après le départ des Jésuites, à la fin du XVIII^e siècle.

Enfin, une dernière tourelle de plan carré existe au chevet de l'église. Amortie actuellement par un toit d'ardoise, elle était primitivement couronnée par un campanile rond analogue aux autres. La présence de cette tour s'explique, parce que le chevet de l'église donnait directement sur une des cours du collège : la cloche contenue dans

(43) Cf. F. Bergot, *Une œuvre de Jacques Gabriel, l'hôtel de ville de Rennes*, 1963, reproduit pages 12-13. — Sur ce dessin, apparaissent très nettement les éléments extérieurs d'architecture dont nous signalons, au cours de notre texte, la disparition : balustrades des tours de la façade, campaniles de la croisée et du chevet.

cette tour servait aux besoins de celui-ci. Cet exemple, loin d'être une exception, montre à la fois une certaine faveur de la part des Jésuites pour cette pièce d'architecture et surtout le souci rationnel de lier la fonction au décor.

MOBILIER

A l'intérieur d'une architecture aussi sobre, éclate la richesse d'un décor composé de trois retables. Contraste voulu pour diriger le regard sur le chœur — lieu scénique des belles cérémonies de la liturgie — et, plus précisément, le tabernacle au-dessus duquel le Saint-Sacrement est souvent exposé à l'adoration des fidèles dans un *soleil*.

Le grand retable de chevet*, en tuffeau et marbre (redoré de façon trop systématique au XIX^e siècle), est composé d'un étage principal à tableau central et quatre niches latérales; il repose sur un soubassement élevé dans lequel deux portes donnent accès à un local de dégagement; des ailes en pans coupés le prolongent. Six hautes colonnes de marbre noir, à base et chapiteau corinthien dorés, sont doublées chacune par un pilastre de marbre rose.

L'avant-corps, en léger décrochement, abrite un tableau cintré; son encadrement ainsi que le cartouche sont des arrangements du XIX^e siècle. Les niches des ailes sont en cul-de-four, celles au-dessus des portes sont surmontées d'un fronton brisé, les autres d'un fronton à rampants incurvés et interrompus d'où part une guirlande.

L'entablement rectiligne comprend une architrave simple, une frise à feuillages, rinceaux et palmes entrecroisées; au centre, une plaque de marbre rose avec l'inscription *OMNIBVS SANCTIS* remplace celle de la dédicace d'origine. Le tympan du fronton brisé est garni d'un médaillon ovale dans un cadre sculpté que deux angelots dorés

* Hors-texte en couleurs page 7 et fig. 14.



Fig. 14. - Retable central, au fond du chœur.

présentent (44) ; cet emplacement « prééminent » était réservé aux armes de la Ville, qui furent remplacées au siècle dernier par un buste de l'Enfant Jésus, imité des médaillons voisins, à la travée droite du chœur.

L'étage se termine par une balustrade sur laquelle sont posés quatre vases d'amortissement. Dans la proche région, des balustrades d'un type analogue se retrouvent, en bois, aux retables latéraux (XVIII^e siècle) de l'ancienne église abbatiale de Paimpont et au retable très rustique du maître-autel (vers 1708) de l'église de Saint-Léger-des-Préaux, mais sont très différents du modèle classique (balustres en poire) que l'École lavalloise utilise couramment. Seul l'avant-corps se prolonge par un second étage dont l'entablement est soutenu par deux colonnes de marbre noir ; une parclose décorée de chutes de fleurs et de fruits les sépare d'une forte moulure rectangulaire qui était le cadre d'un second tableau. Cette composition, exceptionnelle pour les retables de la région, au contraire de Paris où son usage était fréquent (45), fut bouleversée par l'installation d'un orgue en 1869 ; le tableau ayant disparu, la disposition originale n'a pu être rétablie, le volet en bois découpé a été maintenu.

Sur la frise, se lit la devise des Jésuites : AMDG (Ad majorem Dei gloriam) ; le centre du tympan présente « le blason de la

(44) Ces angelots sont les frères de celui qui présente le blason de Rennes dans un ovale sur la gravure célébrant le retour du Parlement en 1690 : frontispice d'une thèse dédiée au Parlement par les physiiciens du collège de Rennes (Comte de Palys, *op. cit.*, n° XXXI bis). Bien que le seul exemplaire connu (au Musée de Rennes) soit sans nom d'auteur, nous attribuons cette composition au peintre Jean Chalette : les personnages allégoriques sont comme sa signature...

(45) Dans notre région, les retables à deux tableaux superposés sont extrêmement rares : J.-C. Menou (« Retables vitréens », dans *SA, I-et-V.*, t. LXXVII, 1971, pages 15-121) cite celui des Bénédictins de Vitré, construit en 1674, disparu au XVIII^e siècle ; le retable de Messac, œuvre rennaise des années 1678-1679, est d'un type assez voisin. — A l'inverse, cette composition avait connu un immense succès à Paris, tant dans les paroisses que dans les couvents ; un spécimen encore intact peut se voir à Saint-Nicolas-des-Champs, avec deux peintures de Vouet (1629) : *Les apôtres au tombeau de la Vierge* et, au registre supérieur, *L'Assomption*.

Compagnie de Jésus, l'IHS, rayonnant comme le soleil » (E. Mâle). Deux vases à feu occupent les extrémités du fronton cintré ; la croix du milieu, en bois, remplace depuis 1836 le crucifix d'origine. Deux gros ailerons très décorés, soulignés par d'épaisses guirlandes, relient cet étage à la balustrade du premier.

Les statues des niches sont des plâtres de série, acquis en 1869 chez Froc-Roger, marchand de la rue Bonaparte, à Paris (de gauche à droite, s. Nicolas, s. Ignace, s. François-Xavier, s. Jean-Baptiste) ; les statues anciennes existaient jusqu'à cette époque, puisqu'elles furent à nouveau dorées et peintes en 1819 et en 1836 (46). Si les deux saints jésuites sont assurément des versions modernisées des statues précédentes, la présence de s. Nicolas et de s. Jean introduit l'incohérence dans le programme iconographique. En général, les Jésuites plaçaient, suivant une intention politique manifeste, aux côtés des deux héros de l'Ordre (le législateur et le missionnaire, qui figurent sur la façade du Gesù) deux monarques : Charlemagne et s. Louis. On les voit encore à La Flèche ; on pouvait les voir à la maison professe de Paris, où s. Ignace et s. François-Xavier, qui les accompagnaient, occupaient les mêmes emplacements qu'à Rennes : au-dessus des portes.

Le tableau a appartenu à l'ancien collège, sans doute se trouvait-il dans la chapelle de la Congrégation des Artisans. Cette œuvre d'un peintre angevin, J. Roulleaux, qui l'a signée en 1737, représente *La Vierge prenant sous sa protection la Compagnie de Jésus et ses congréganistes*. C'est la copie d'une gravure de Michel Dorigny (47) d'après un original (disparu depuis la Révolution) de Simon Vouet, exécuté en 1642 pour la chapelle du croisillon gauche, à l'église du noviciat de Paris ; un des derniers grands tableaux d'autel de Vouet, qui rappelle par sa composition la manière du cercle des Carrache,

(46) AP : registre de fabrique.

(47) R.-A. Weigert, *BN, Inv. FF., Graveurs du XVII^e siècle*, t. III, 1954, page 484, n° 85. — J. Vanuxem, « Les Jésuites et la peinture du XVII^e siècle à Paris », dans *La Revue des Arts*, mars-avril 1958, pages 85-91.

celle du Guide en particulier (48). Au registre inférieur, le copiste a pris quelques libertés avec son modèle, en remplaçant par des laïcs les novices en surplis que Vouet avait peints ; s. Ignace est à droite, sous les traits peut-être du directeur en exercice de la Congrégation.

A leur église de Rennes, les Jésuites observaient l'usage de leurs maisons en faisant alterner les tableaux du maître-autel selon le déroulement de l'année liturgique. D'après l'inventaire de saisie (49), ces tableaux avaient pour sujet : *L'Adoration des Mages*, *La Circconcision*, un *Miracle*, *La Transfiguration* et *La Résurrection* qui était en place à ce moment ; ils furent vendus aux enchères en 1762 avec le reste du mobilier sur l'ordre du Parlement, leur trace est depuis lors perdue.

L'autel de marbre rose en forme de tombeau galbé date du XVIII^e siècle ; sa provenance n'est pas connue, il remplace un autel de bois, peint en faux marbre, jugé en 1869 trop modeste. A la même époque, le tabernacle et la contre-table en bois avec statuettes, qui avaient été sculptés et dorés en 1818 par Edouard Philibon (50), furent sacrifiés à ceux que l'on voit encore aujourd'hui, en pierre incrustée de plaques de marbre (51).

(48) W.R. Crellly, *The Painting of Simon Vouet*, 1962, rapproche cette œuvre (cat. n° 183) de *L'Assomption* d'Annibale Carracci (Madrid, Musée du Prado) et de *La Vierge et les Saints* de Guido Reni (Bologne, Pinacothèque). L'auteur ne cite pas la copie de Rennes, jusqu'à ce jour totalement inédite.

(49) AR : R 289. — Il fut rédigé avec soin en 1762, en vue de la vente qui eut lieu dans la cour du collège.

(50) AP : registre de fabrique, marché du 18 août 1818.

(51) Selon la tradition, le maître-autel qui fut en usage jusqu'à ces dernières années à l'église du Rheu proviendrait de l'église des Jésuites. Cet autel-tombeau galbé, en bois, assez simple n'est sûrement pas l'ancien maître-autel des Jésuites, comme on le dit parfois, car celui-ci était à antependium (cf. inventaire de saisie) ; il ne pourrait donc, éventuellement, s'agir que de l'autel d'une des chapelles qui aurait pu être acheté à la vente du mobilier en 1762. Précisons enfin que la somptueuse contre-table à miroirs, chef-d'œuvre du style rocaille, qui surmontait l'autel du Rheu n'a rien à voir avec l'église des Jésuites : ce travail fut commandé en 1760 par un recteur du Rheu, Antoine de Gennes, qui le fit entièrement dorer deux ans plus tard.

Les sources d'archives sont souvent lacunaires, le marché de ce retable n'a pas été retrouvé (ceux des autels latéraux non plus) et le nom de son auteur n'apparaît sur aucun acte ancien. L'étude de l'œuvre et du milieu artistique permet-elle d'apporter une réponse ?

Ce grand retable, édifié entre 1653 et 1657, frappe par son caractère de façade, monumentale mais sans relief affirmé. Par sa structure d'ensemble comme dans le détail de son décor, il occupe une place unique parmi la production de son temps, dans notre région, de sorte que son attribution, généralement admise, à l'Ecole lavalloise nous paraît à rejeter (52).

Le chef de file de cette Ecole, Pierre Corbineau, qui résidait à Rennes depuis 1646, était connu des Jésuites pour lesquels il avait construit en 1633 un chef-d'œuvre : le retable du maître-autel de La Flèche. Bien que ses travaux d'architecture l'emportent dès lors sur son activité de constructeur de retables qui avait rempli ses débuts, il entreprend néanmoins, en 1648, le maître-autel des Carmes, voisins immédiats des Jésuites. Il serait séduisant d'imaginer que les Pères, qui n'avaient pas à regretter de l'avoir employé à La Flèche, firent à nouveau appel à cet artiste consacré (53). Mais la comparaison avec d'autres œuvres, sûres, de Corbineau (maîtres-autels de La Flèche, de Piré, de la cathédrale de Laval, de Domalain, de Brie...) interdit cette conclusion. Tous ces ouvrages ont entre eux un air de famille, caractérisé par le mouvement, la finesse d'exécution, le goût des effets décoratifs qu'on ne trouve pas au grand retable de Toussaints.

(52) Sur l'Ecole lavalloise, l'ouvrage essentiel est celui de J. Salbert, *Les ateliers de retableurs lavallois aux XVII^e et XVIII^e siècles, étude historique et artistique*, thèse pour le doctorat de 3^e cycle, Université de Haute-Bretagne, U.E.R. Arts, 1972 (à paraître en 1974). — L'œuvre capitale qui nous paraît une des sources de l'histoire du retable en France est le maître-autel de Martin Fréminet à la chapelle de la Trinité, au château de Fontainebleau (v. 1610-1615) ; le retable va évoluer selon des formes et des rythmes différents à Paris et dans les provinces, les lavallois se montreront surtout sensibles au décor maniériste qui est, précisément, un héritage de Fontainebleau.

(53) D'autant plus que la façade de l'église de la Visitation (détruite en 1958) témoignait chez Corbineau d'une évolution vers le classicisme, tendance qui se manifeste aussi au retable des Jésuites. Le marché pour la Visitation est du 9 août 1656, minutes du notaire Bertelot (AD, L-et-V. : 4 E 154).

Quels éléments en font donc une œuvre à part ? L'existence d'un corps supérieur d'une largeur inaccoutumée, dans le prolongement exact du soubassement ; les deux frontons principaux qui sont fermés au lieu d'être interrompus ; les puissants ailerons qui relient les deux étages ; la superposition de deux tableaux à la partie centrale ; l'absence de corps latéraux au-dessus de la balustrade, le caractère statique de toute la composition : autant de partis qui ne se rencontrent jamais ensemble dans les retables lavallois et qui sont ici fondamentaux. L'examen des ornements n'est pas contradictoire, de la monochromie de toutes les colonnes au type totalement inusité des balustrades et des niches frontales (54).

Le succès appelle la copie : le chef-d'œuvre de Corbineau à La Flèche avait servi de modèle au frère Turmel pour dessiner, en 1638, le plan du retable de la maison professe de Paris (55). Cet ouvrage, détruit quelques années après le départ des Jésuites, peut encore être étudié grâce aux descriptions des anciens guides, Piganiol en particulier, et à une gravure de Jean Dolivar figurant la pompe funèbre de Condé en 1687 (56) *. Si le plan est intégralement emprunté à Corbineau, l'élevation est une création originale de Turmel qui construit une « façade », avec frontons fermés et strictement superposés. De part et d'autre du tableau central, quatre statues occupent des niches ou des espaces entre les colonnes portées par un socle élevé ; le programme iconographique fait apparaître une similitude d'emplacement pour les statues de s. Ignace et s. François-Xavier, à Paris comme à Rennes ; toutes les colonnes, nous apprend Piganiol, sont de marbre noir ;

(54) Les analogies, au contraire, ne manquent pas entre la façade de l'église et le retable : mêmes dispositions dans l'étagement des frontons, ressemblance entre les niches, analogies des vases à feu tels qu'on les aperçoit sur la gravure de G. Huret.

(55) Q : f° 122 ; voir aussi les f° 123 et 149 qui sont des variantes. — C'est ce retable qui relie celui de Rennes à leur commun prototype, construit par Corbineau à La Flèche ; détail révélateur : les vases à fleurs posés sur la balustrade sont l'exacte reproduction de ceux de La Flèche.

(56) Bibliothèque de l'Arsenal, gravure d'après Jean Bérain. — Cf. R.-A. Weigert, *BN, Inv. F.F., Graveurs du XVII^e siècle*, t. III, 1954, page 439, n° 8.

* Fig. 15.



Fig. 15. - Retable de l'église de la maison professe des Jésuites, à Paris (gravure de J. Dolivar, fin XVII^e siècle. Bibl. de l'Arsenal).

au-dessus de la balustrade, seul le corps central possède un second étage qui contient un tableau à la place de la niche traditionnelle ; enfin le fronton terminal s'orne d'un grand crucifix, non d'une corbeille de fleurs comme c'est l'habitude chez Corbineau et les lavallois.

Que le frère Turmel ait été appelé à travailler pour l'église de prestige des Jésuites à Paris (son retable était destiné à recevoir des chefs-d'œuvre de Vignon, Vouet, Champaigne...) montre la considération que lui marquaient ses supérieurs, même s'ils font peu de bruit autour de son nom. Qui peut le plus, peut le moins : pourquoi le soin de fournir le plan du retable pour l'église de Rennes qu'il connaissait si bien n'aurait-il pas été confié à Turmel, d'autant que les Pères sont alors financièrement aux abois et mis en demeure par la Ville de construire les autels à leurs frais ? Dans la transaction de 1553 (voir page 29), il n'est pas question de marché, mais de plans et dessins qui sont remis au greffe de la Ville : remis par qui, sinon par les Jésuites eux-mêmes ?

Si nous pensons à Turmel, c'est que le retable de Rennes possède le caractère large, un peu lourd, qui est comme la signature de cet architecte (57). Dans les années 1653-1657, autant qu'on le sache et bien que tous ses déplacements soient loin d'être connus, il voyage entre Caen, Blois et Vannes ; ces frères étaient toujours en chemin, d'un établissement à l'autre, sans que leur présence fût constamment requise sur place (58). L'œuvre pourrait avoir été exécutée, d'après les dessins qu'avaient fournis les Jésuites, par quelques membres des équipes du Palais (celles de Dumesnil et Gilet), ce qui expliquerait le cadre sculpté du tableau au registre supérieur et les feuilles aux angles

(57) Martellange, Derand et Goict sont hors de cause, puisque tous sont morts à la date de mise en chantier de l'ouvrage ; en arrière-plan de ce retable, il y a le souvenir de la façade tellement vantée du P. Derand pour l'église de la maison professe : « pensée » qui peut désigner Turmel, ou un autre membre de la Compagnie...

(58) C'est ainsi que le frère Goict dirigeait, de Paris, le chantier, venant sur place à intervalles réguliers ; on trouve dans les comptes des prestations de ce genre : « pr le voyage du f. Goict l'architecte venant et retournant à Paris : 60 l. » (juin 1642 ; AR : R 286).

de la frise qui deviendront des motifs typiques du répertoire de ces décorateurs.

Les deux retables en tuffeau et marbre, qui sont adossés au centre de chaque croisillon, forment une composition très harmonieuse avec le retable que nous venons de décrire. Strictement semblables, l'un et l'autre comprennent un tableau surmonté d'une niche frontale*.

Le premier étage comporte quatre colonnes de marbre noir (celles des ailes sont en retrait, les deux autres en faible décrochement), à bases et à chapiteaux corinthiens dorés ; des pilastres en marbre rose existent derrière chaque colonne. L'entablement est rectiligne ; la frise de rinceaux dorés est interrompue au centre par un écusson aux armes de la Ville, entouré de palmes et surmonté d'une couronne. Le fronton est en arc surbaissé ; de ses rampants interrompus part une lourde guirlande de fruits et de fleurs.

Une petite niche occupe le centre du second étage, une tête d'angelot lui sert de console, son amortissement en cul-de-four est décoré d'une coquille dorée. Un cadre de tuffeau et de marbre entoure la niche, il dessine un tau accosté de motifs en consoles renversées. Entre le cadre et les colonnes de marbre noir qui soutiennent l'entablement, l'espace en retrait est occupé par des chutes de fleurs et de fruits ; au-delà des colonnes, des cornes d'abondance. Entablement et fronton rappellent ceux de l'étage inférieur. Une corbeille à anses surmonte le fronton ; on en trouve deux autres, posées sur des volutes, en amortissement aux ailes des retables.

Au cours du XIX^e siècle, ils ont été complétés : des autels de pierre, ornés de plaques de marbre rose, dessinés en 1869 par H. Béziers La Fosse, ont remplacé des autels en bois, en forme de tombeau galbé. Du côté Nord, le tableau représente *L'Annonciation* ; c'est une copie anonyme exécutée vraisemblablement vers 1835-1840 d'après une gravure de Laurent Cars qui a popularisé un original de François Lemoyne, peint vers 1727 (actuellement non localisé) (59).

* Fig. 16.

(59) M. Roux, *BN, Inv. F.F., Graveurs du XVIII^e siècle*, t. III, 1934, page 465, n° 14. L'annonce de la gravure en avril 1728 fait savoir que l'original « a été récemment fait pour l'Angleterre ».



Fig. 16. - Retable du croisillon Nord.

La toile qui nous occupe offre, pour l'histoire de l'art, un curieux exemple d'interprétation : son rendu néo-classique, caractéristique de son temps, est aux antipodes de la manière souple de Lemoyne et la figure de la Vierge redevient ainsi plus proche de la Vierge de *L'Annonciation* d'Eustache Le Sueur (peinte en 1652 pour l'église de Mitry, maintenant au Louvre), que le copiste a pu également connaître par la gravure (60). Le groupe de *Notre-Dame du Mont-Carmel* est un plâtre original du sculpteur rennais Charles Goupil, signé et daté 1871. Au retable du côté Sud, le tableau représente *L'agonie du Christ au jardin des Oliviers* ; il a été peint en 1838 par Briand (61), artiste rennais qui s'est inspiré d'une gravure de Gilles Rousselet reproduisant un original disparu de Charles Le Brun (62) ; la statue de *Sainte Anne et la Vierge* est de Goupil et porte la date de 1871. Les balustrades en fer et fonte qui entourent les autels sont l'œuvre de Jacques Mellet ; placées en 1850, elles furent conservées lors de la pose du dallage en 1869.

Le problème d'attribution des retables latéraux ne se pose pas dans les mêmes termes que pour le retable du chœur. Vingt ans ont passé lorsqu'en 1672 les autels latéraux font l'objet d'un marché (perdu, mais expressément signalé par l'auteur de *l'Histoire de la Fondation*) ; cet acte laisse à penser que les « plan et dessin » de ces autels, déposés en 1653, ne furent pas suivis : ce que confirme le style des œuvres, sans rapport avec le retable du chœur.

(60) Selon une tradition familiale qui nous a été aimablement rapportée, le peintre local, auteur du tableau, aurait donné à la Vierge les traits d'une jeune fille, Mlle Aubrée, dont il avait remarqué la beauté au cours d'une soirée au théâtre de Rennes.

(61) AP : registre de fabrique, séance du 13 avril 1837. — Aucune mention n'existe de la date d'entrée de *L'Assomption*.

(62) « Les œuvres de Charles Le Brun d'après les gravures de son temps », recherches publiées sous la direction de Daniel Wildenstein, dans *La Gazette des Beaux-Arts*, juillet-août 1965, page 11, n° 62. — La composition de Le Brun devint vite célèbre : Jouvenet s'en est souvenu dans son beau tableau représentant la même scène, peint lors de son séjour à Rennes pour l'église Saint-Etienne (1694), maintenant au Musée des Beaux-Arts de Rennes.

Leur appartenance à l'Ecole lavalloise ne fait pas de doute ; à juste titre, M. Salbert (63) les a rapprochés d'un retable tout à fait semblable à la cathédrale de Laval, en provenance de l'église des Cordeliers de la même ville. Celui-ci est antérieur à 1670, année où les confrères de l'Immaculée-Conception, à Saint-Martin de Vitré, le désignent nommément comme modèle du retable qu'ils commandent à François II Houdault. Grâce à ce marché, le nom de l'architecte du retable de Laval et, par voie de conséquence, des retables latéraux de Rennes, est connu : c'est le beau-fils (et disciple) de Pierre Costineau, avec qui les Messieurs avaient traité, on s'en souvient, en 1659, pour le retable de la chapelle de leur Congrégation. Peut-être l'architecte fut-il secondé dans cette commande par son fils, François III, comme ce fut le cas pour le retable du maître-autel de l'ancienne église de Toussaints qu'il construisit à peu près aux mêmes dates, de 1673 à 1679, ouvrage que la plupart des historiens modernes (64) ont confondu avec le retable du chœur des Jésuites auquel, selon nous, les lavallois n'ont qu'une part très indirecte.

Toutefois, le retable des Cordeliers comportant une niche au centre est moins large et de proportions plus élancées que ceux construits pour les Jésuites, qui s'étirent en largeur afin de contenir d'assez grands tableaux. Au début des travaux de l'église, il avait été convenu de consacrer ces deux autels, l'un à saint Marc, l'autre à saint Thomas ; lorsque les Jésuites quittèrent le collège en 1762, les tableaux représentaient *L'Annonciation* et *Notre-Seigneur et saint Thomas*.

*
**

(63) J. Salbert, *op. cit.*

(64) AD, I-et-V. : 1 F 172. — Le marché conclu avec les Houdault pour le grand autel de l'église de Toussaints date du 20 avril 1673, statues par Delabarre et tableau par Chalette (1676) ; tabernacle et contre-table à miroirs en bois doré complètent cet ensemble en 1684. — La confusion qui s'est établie entre le retable de cette paroisse et celui de l'église des Jésuites semble avoir son point de départ chez P. Banéat, *Le vieux Rennes*, édition de 1926, page 298 ; la réédition mise à jour, publiée en 1972, ne relève pas cette erreur.

Avec l'étude de ce monument et de ses entours, c'est un chapitre important et peu connu de l'activité artistique à Rennes au XVII^e siècle qui s'esquisse. Dans le même temps que celui du Parlement, la Ville entretenait ce second et coûteux chantier sur lequel nous avons rencontré — non par hasard — les architectes du premier : Germain Gaultier comme contrôleur des bâtiments du collège, Tugal Caris comme inspecteur des travaux de l'église.

Le mérite de celle-ci échappe aux architectes locaux, il appartient aux frères jésuites et d'abord au premier d'entre eux, Etienne Martellange, suivi de son disciple breton, Charles Turmel, cet Elisée un peu prosaïque d'un Elie plus inspiré... Leur œuvre obéit à un programme qui veut satisfaire une certaine finalité, d'où viennent les ressemblances qui unissent cette église à ses sœurs. Le « style jésuite », que la mode actuelle tendrait à considérer comme un mythe, ne se définit pas selon des critères esthétiques, car les solutions apportées ont été diverses et parfois simultanément contradictoires, mais (pour emprunter son langage au meilleur des élèves qu'aient jamais formé les Jésuites de La Flèche) comme une *architecture de la méthode* ; c'est-à-dire organisant l'espace, raisonnablement, en vue d'un type défini d'activités et de cérémonies : en ce sens, le style jésuite est une réalité et l'église de Rennes un exemple achevé de l'art religieux de la Contre-Réforme.

L'Ecole lavalloise contribue, pour une part, au décor mobilier avec ses associés habituels, sculpteurs et peintres angevins, mais aussi comme référence interprétée à travers des modèles parisiens ; cette ouverture à d'autres influences, exceptionnelle en ce domaine et à cette date, est l'effet du courant d'échanges qui circule dans les établissements, à la faveur de la mobilité incessante des religieux et des architectes ; il n'est pas jusqu'à l'internationalisme de la Compagnie qui n'ait été ressenti quand Gherardini, ce peintre bolonais que les Pères protégeaient, vint travailler pour la Congrégation des Messieurs.

Dans cette église, si différente profondément de toutes celles que comptait alors la ville — église d'architecte et non de maçon —, les

éléments novateurs l'emportent de beaucoup sur les traditionnels. Sa rigueur fut célébrée, plus qu'imitée : pas plus que les autres églises des Jésuites en Bretagne (à Vannes, Quimper, Brest), celle-ci ne fit vraiment école. Elle n'en demeure pas moins une des crêtes de l'énorme vague de « modernité » qui bouscula Rennes au XVIII^e siècle.

Notre point de vue a été celui de l'historien d'art. Mais il est évident qu'il en existe d'autres, hors de notre compétence, auxquels nous n'avons pas voulu nous placer. Cependant, à aucun moment de notre étude, nous n'avons considéré cet édifice comme privé d'âme et encore moins comme séparable des âmes qui ont vécu dans ce lieu des expériences spirituelles qui restent le secret de chacune d'elles. Qu'une seule, la plus humble, une des plus charitables sans doute, soit évoquée, cette « servante au grand cœur » qui s'appelait Jeanne Jugan, en prières parmi ses pauvres, au fond d'un bas-côté de son église paroissiale (65).



Fig. 17. - Cartouche, travée droite du chœur, côté Nord.

(65) AP : cf. registre de fabrique, séance du 9 juillet 1847.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Façade de l'église au XVII^e siècle (cl. Bibliothèque Nationale) : en couverture

	PAGES
H.-T. - Retable central, au fond du chœur (cl. P. Gaigneux) ..	7
Fig. 1. - Devise de la classe de rhétorique (cl. Musées de Rennes) ..	8
Fig. 2. - Plan du collège (cl. Musées de Rennes) ..	11
Fig. 3. - La cour des jeux (cl. Musées de Rennes) ..	13
Fig. 4. - Plan de l'église, par Martellange (cl. Bibl. Nat.) ..	21
Fig. 5. - Elévation latérale intérieure, par Martellange (cl. Bibl. Nat.) ..	22
Fig. 6. - Elévation latérale extérieure, par Turmel (cl. Bibl. Nat.) ..	24
Fig. 7. - Elévation latérale intérieure, par Turmel (cl. Bibl. Nat.) ..	26
Fig. 8. - Elévation latérale extérieure, par Turmel (cl. Bibl. Nat.) ..	27
Fig. 9. - Cartouche, troisième travée de la nef (cl. A. Coquelin) ..	34
Fig. 10. - Tribune au bas de la nef (cl. A. Coquelin) ..	37
Fig. 11. - Elévation de la nef (cl. A. Coquelin) ..	38
Fig. 12. - Voûte de la nef (cl. A. Coquelin) ..	40
Fig. 13. - Travée droite du chœur et oratoire (cl. A. Coquelin) ..	43
Fig. 14. - Retable central, au fond du chœur (cl. P. Gaigneux) ..	47
Fig. 15. - Retable de l'église de la maison professe (cl. R. Lalance) ..	53
Fig. 16. - Retable du croisillon Nord (cl. A. Coquelin) ..	56
Fig. 17. - Cartouche, travée droite du chœur (cl. A. Coquelin) ..	61

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Préface ..	3
Bibliographie sommaire ..	5
Principales abréviations ..	6
HISTOIRE	
Le collège des Jésuites ..	9
L'église du collège ..	17
L'église paroissiale ..	31
DESCRIPTION	
Plan ..	35
Intérieur ..	36
Extérieur ..	44
Mobilier ..	46
Table des illustrations ..	62

IMPRIMERIE SIMON - RENNES

